

Comité exécutif du SPUL

Rapport annuel du 1er juin 2010 au 31 mai 2011

Il est prévu dans les Statuts du SPUL que « Le Comité exécutif soumet au Conseil syndical un rapport annuel concernant sa gestion; ce rapport est transmis à l'Assemblée générale et distribué aux membres » (article 33.8) et que « l'Assemblée générale entend et approuve les rapports annuels ou intérimaires présentés par le Comité exécutif » (article 11.4).

Le rapport annuel du Comité exécutif constitue un document d'information dont l'objectif est de permettre à chacun des membres du SPUL de prendre connaissance du travail réalisé au sein de son syndicat durant la dernière année.

Au cours de l'année 2010-2011, le Comité exécutif était constitué des personnes suivantes :

Président : Yves Lacouture (École de psychologie);

Vice-présidente : Claudette Fortin (École de psychologie);

Vice-présidente : Sylvie Tétreault (Réadaptation);

Vice-président : John G. Kingma (Médecine);

Secrétaire : Christiane Kègle (Littératures);

Trésorier : Marcel R. Boulay (Médecine sociale et préventive).

Le Comité exécutif a tenu 36 réunions régulières et une réunion spéciale entre le 1er juin 2010 et le 31 mai 2011. Il a également produit les trois *SPULTINs* suivants : « L'accès à l'égalité à l'Université Laval c'est quoi? », volume 21, nº 7; « Intégration des nouvelles professeures et nouveaux professeurs – résultats du questionnaire sur le niveau de satisfaction », volume 21, nº 9; « Spécial : Affiliation à l'ACPPU », volume 22, nº 1. De plus, sont rendus accessibles, sur le site Internet du SPUL, les guides thématiques suivants : « Responsabilités et prérogatives de l'assemblée de l'unité », volume 21, nº 5; « Fonds de soutien aux activités académiques », volume 21, nº 6; « Le grief : pour connaître et défendre ses droits », volume 21, nº 8; « Charge de travail », volume 22, nº 2.

Le rapport annuel du Comité exécutif pour 2010-2011 fait état des points suivants :

- 1. Les faits saillants de l'année 2010-2011;
- 2. Les affaires courantes;
- 3. Le personnel;
- 4. Les perspectives pour l'année 2011-2012.

1. Faits saillants de l'année 2010-2011

1.1 Affiliation du SPUL à l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université et à la Caisse de défense de l'ACPPU

Lors du Conseil syndical du vendredi 26 novembre 2010, Greg Allain, président sortant de l'ACPPU, et Peter Simpson, directeur général adjoint de l'ACPPU, sont venus présenter aux membres du Conseil syndical les différents services offerts par leur association.

Au Conseil syndical suivant, soit le 17 décembre 2010, les membres ont adopté à l'unanimité une proposition recommandant à l'Assemblée générale l'affiliation du SPUL à l'ACPPU et à la Caisse de défense de l'ACPPU. Aussi une proposition d'affiliation a-t-elle été soumise aux membres de l'Assemblée générale spéciale, le 21 février 2011. Cette proposition était libellée comme suit : « Que le SPUL soumette une demande pour devenir membre de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) et de la Caisse de défense de l'ACPPU »; elle a été adoptée à la majorité.

Toutefois, puisque la décision portait sur une affiliation et que le nombre total de votes était inférieur à 50 % des membres en règle plus un (article 18 des Statuts du SPUL), un référendum devait être tenu sur la proposition. Il a eu lieu dans les locaux du SPUL et ailleurs sur le campus, du 21 février au 24 février 2011. Le dépouillement des votes s'est déroulé à 10 heures, au SPUL, sous la supervision du président référendaire, Marcel Aubert. Les membres du SPUL se sont prononcés à 84 % en faveur pour l'affiliation du SPUL à l'ACPPU et à la Caisse de défense de l'ACPPU.

1.2 Amendement N° 28 du Règlement du RRPPUL

Rappelons qu'une lettre d'entente intitulée : « Remboursement du déficit de capitalisation du RRPPUL », avait été votée à la majorité par les membres de l'Assemblée générale spéciale du SPUL, le lundi 26 avril 2010, et qu'elle avait été signée par les parties (l'Employeur et le Syndicat), le 28 avril 2010. Or, pour une question de formalité, il a fallu modifier le règlement du Régime pour que cette lettre d'entente soit mise en application. Aussi, lors du Conseil syndical du 17 décembre 2011, le Comité exécutif a proposé : Que le Conseil syndical adopte la lettre d'entente concernant l'Amendement Nº 28 du Règlement du RRPPUL; cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Le 21 janvier 2011, Yves Lacouture a informé les membres que la lettre d'entente sur l'Amendement N° 28 modifiant le Règlement du RRPPUL avait été signée par les parties le 20 décembre 2010.

2. Les affaires courantes

Le fonctionnement du SPUL repose sur diverses instances : l'Assemblée générale de ses membres, le Conseil syndical, de même que sur de nombreux comités au sein desquels œuvrent plusieurs professeures et professeurs. Ainsi, au cours de l'année 2010-2011, tous les comités du SPUL ont tenu des activités

consignées dans leur rapport annuel respectif et reçu par le Conseil syndical. Les rubriques suivantes en relatent les faits saillants.

2.1 L'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire des membres du SPUL a eu lieu le vendredi 12 novembre 2010, au Grand Salon du pavillon Maurice-Pollack. Ont alors été adoptés le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2009-2010 et les états financiers du SPUL. Lors de cette rencontre, trois professeures ont été élues membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL, pour l'année 2010-2011 : Denise Ouellet (Sciences des aliments et nutrition), Louise Mathieu (Faculté de musique) et Anne Chartier (Systèmes d'information organisationnels).

Le président du SPUL, Yves Lacouture, a alors fait état des principales priorités pour 2010-2011, soit :

- 1) Poursuivre le développement des services aux membres en :
 - continuant d'assurer la modernisation des communications du SPUL et le virage des communications électroniques;
 - produisant un plus grand nombre de capsules d'information sur des sujets précis et qui seront transmises à des moments stratégiques;
 - accroissant le nombre de rencontres d'information et le nombre de rencontres-débats sur les grands enjeux de la carrière universitaire;
 - offrant encore davantage des services d'accompagnement.
- 2) Développer les services d'aide et d'accueil des nouvelles et nouveaux collègues;
- 3) Débattre de l'affiliation du SPUL à l'ACPPU et à la Caisse de défense de l'ACPPU;
- 4) Trouver une solution au déficit de capitalisation du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL);
- 5) Mettre en place un Comité de préparation à la prochaine négociation avec l'Employeur, la convention collective actuelle venant à échéance le 31 mai 2012.

2.2 Le Conseil syndical

Marcel Aubert (Faculté de théologie et des sciences religieuses) a présidé les réunions du Conseil syndical, alors que Michel Frenette (Biochimie, microbiologie et bio-informatique) agissait à titre de président suppléant. Les membres du Conseil syndical se sont réunis à neuf reprises en réunions régulières. Outre les nominations aux différents comités, le Conseil syndical s'est penché sur différentes questions et il a confié divers mandats au Comité exécutif.

Parmi les points marquants de l'année 2010-2011, mentionnons la présence de Greg Allain, président sortant de l'ACPPU, et de Peter Simpson, directeur général adjoint de l'ACPPU, au Conseil syndical du vendredi 26 novembre 2010. Voir le point 1.1 ci-dessus.

2.3. Les comités permanents du SPUL

2.3.1. Le Comité d'aide financière

Le Comité d'aide financière était composé de :

Monique Carrière (Réadaptation), présidente;

Anne Chartier (Systèmes d'information organisationnels);

Manon Niguette (Information et communication):

Marcel R. Boulay (Médecine sociale et préventive), représentant du président du SPUL.

Le Comité d'aide financière s'est réuni le lundi 15 novembre 2010 et il a procédé à l'analyse des 16 demandes d'aide financière ayant été soumises au SPUL. Le comité disposait d'un montant de 50 000 \$ à distribuer aux divers organismes ayant fait des demandes. Un montant de 45 000 \$ a été versé en dons et souscriptions conformément à la *Politique d'insertion du SPUL dans son milieu et aux règles d'attribution de l'aide financière*. La contribution annuelle à l'Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEF) s'est élevée à 728,50 \$. Le total versé par le SPUL en 2010-2011 s'est établi à 45 728,50 \$.

2.3.2 Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs

Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs était composé de :

Louise Brisson (Biochimie, microbiologie et bio-informatique), présidente;

Alban Baudou (Littératures);

Bruno Bourassa (Fondements et pratiques en éducation) – À partir du 17 décembre 2010;

Francine Chaîné (École des arts visuels);

Yvan Comeau (École de service social);

Angelo Tremblay (Médecine sociale et préventive) – À partir du 15 octobre 2010;

Louis Trudel (Réadaptation) – Jusqu'au 16 septembre 2010;

Sylvie Tétreault (Réadaptation), représentante du président du SPUL.

Au cours de l'année, le Comité d'information sur la convention collective et des griefs (CICCG) a tenu 11 réunions régulières et des rencontres ponctuelles selon les exigences des dossiers actifs. Le comité a traité 351 demandes de consultation dont certaines ont nécessité une intervention au Comité paritaire des griefs. Soulignons que 92 consultations ont donné lieu à des rencontres avec une professeure ou un professeur et ont nécessité un suivi plus important de la part des membres du CICCG. Parmi toutes les requêtes déposées, 86 situations touchaient l'année d'étude et de recherche; 4 se rapportaient à l'assemblée d'unité; 25 à la charge de travail; 100 aux conditions de travail; 39 aux congés et absences motivés; 24 avaient trait à la diffamation, l'éthique, le harcèlement et mesure disciplinaire; 11 se rapportaient au fonds de soutien aux activités académiques; 11 au recrutement, sélection, embauche et rétention, 6 à la propriété intellectuelle et 3 consultations sur la retraite. Les promotions ont également fait l'objet de diverses démarches : 42 demandes touchant l'agrégation, le renouvellement de contrat et la titularisation. Dix nouveaux griefs se sont ajoutés aux 6 griefs déjà actifs en début d'année. De ces 16 griefs, 10 sont réglés. Des 6 griefs encore actifs, 2 suivent le cheminement régulier, 1 en délai au Comité paritaire des griefs et 3 en traitement à la prochaine réunion du Comité paritaire des griefs.

De plus, les membres du comité, en collaboration avec le Comité exécutif du SPUL, ont organisé des séances d'information portant sur l'année d'étude et de recherche, l'avancement dans la carrière, la charge de travail, les congés parentaux et la présidence d'assemblées d'unité. Ils ont offert leur soutien aux professeures et professeurs dans les situations où la charge de travail était jugée inéquitable.

2.3.4 Le Comité de la condition féminine

Le Comité de la condition féminine était composé de :

Hélène Lee-Gosselin (Management), présidente;

Josée Brisson (Chimie);

Manon Couture (Biochimie, microbiologie et bio-informatique) – jusqu'au 19 février 2011;

Serge Kablan (Management);

John G. Kingma, représentant du président du SPUL.

Le Comité de la condition féminine a tenu sept rencontres durant l'année 2010-2011. Les membres ont organisé une rencontre le vendredi 8 octobre 2010 qui portait sur *La condition des femmes et l'accès à l'égalité à l'Université Laval*. Ils ont finalisé le *SPULTIN* intitulé : « *L'accès à l'égalité à l'Université Laval c'est quoi?* » qui a été envoyé à tous les membres du SPUL au mois d'octobre 2010. Les membres du comité ont également produit un sondage sur certaines pratiques à risque pouvant survenir lors du processus de sélection des professeures et professeurs. Celui-ci a été envoyé à tous les membres du SPUL le 29 novembre 2011. Deux cent soixante personnes ont répondu au questionnaire. Par la suite, un rapport d'analyse a été produit et a été transmis aux membres du SPUL en avril dernier. Ce document est disponible sur le site Internet du SPUL, http://spul.ulaval.ca/files/CCF Sondage recrutement.pdf. Il démontre l'importance de conscientiser la communauté universitaire sur le fait que certaines pratiques sont imprudentes et que d'autres sont illégales.

2.3.5 Le Comité de soutien aux professeures et professeurs

Le Comité de soutien aux professeures et professeurs était composé de :

Chantal Viens (Faculté des sciences infirmières), présidente;

Des membres du SPUL ont fait appel à ce comité durant l'année. Ce comité demeure une vigie du SPUL afin de permettre à ses membres d'avoir un lieu de paroles qui rende possible l'expression, en toute confidentialité, des difficultés qui nuisent à l'accomplissement des fonctions universitaires. Il faut souligner que le Comité exécutif n'a pas de lien direct avec les membres de ce comité, compte tenu du caractère hautement confidentiel et de la nature même de ses interventions. Cette confidentialité est essentielle à la crédibilité du service de soutien. Le numéro de téléphone pour joindre les membres de ce comité est le (418) 654-4721; il est indépendant du réseau téléphonique du SPUL et de l'Université Laval.

2.3.6 Le Comité du SPUL sur la retraite

Le Comité du SPUL sur la retraite était composé de :

Marc J. Richard (Génie mécanique), président;

Daniel Coulombe (École de comptabilité);

Richard Debigaré (Réadaptation)

Esther Déom (Relations industrielles);

Frédéric Hanin (Relations industrielles);

Ghislain Léveillé (École d'actuariat);

Marcel R. Boulay (Médecine sociale et préventive), représentant du président du SPUL.

Le comité s'est réuni à neuf occasions durant la période du 1er juin 2010 au 31 mai 2011. En plus de la gestion des affaires courantes, les membres du comité ont travaillé sur les dossiers suivants :

Situation financière du RRPPUL

La période tumultueuse qui a secoué les marchés financiers mondiaux et influencé les politiques monétaires de nombreux pays a eu et a encore des impacts sur notre Régime. Pour la caisse du RRPPUL, la reprise boursière a continué de faire progresser les actifs de retraite aux troisième et quatrième trimestres, clôturant ainsi une année 2010 avec un rendement de 12,16 %, qui combiné au rendement obtenu en 2009 a permis de récupérer une partie des pertes subies en 2008. Le rendement de notre régime a donc été excellent au cours des deux dernières années. Un sondage préliminaire de RBC Dexia mentionne d'ailleurs que le rendement moyen des caisses de retraite canadiennes se situe autour de 11 % pour l'année 2010. Encore une fois, notre régime fait donc bonne figure parmi les caisses comparables.

En vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (Loi RCR), une évaluation doit être déposée minimalement tous les trois ans (normalement à la fin décembre) auprès de la Régie des rentes du Québec (RRQ). Puisque la dernière évaluation actuarielle du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL) avait été déposée au 31 décembre 2007, la prochaine évaluation actuarielle doit donc être datée du 31 décembre 2010.

Rappelons que l'évaluation actuarielle, au 31 décembre 2007, avait révélé un excédent de capitalisation de 9 millions de dollars (taux de capitalisation de 100 %), et un déficit de solvabilité de 225 millions de dollars (taux de solvabilité de 85 %). Ce déficit de solvabilité s'expliquait principalement par la diminution du taux d'intérêt à long terme utilisé dans les calculs du passif actuariel ainsi que par les mauvais rendements de 2001 et 2002 qui avaient contribué à augmenter le déficit de solvabilité.

Nous remarquons que pour l'année 2008, le RRPPUL avait réalisé un taux de rendement négatif de 13,1 %, un résultat bien inférieur à la cible fixée de 6,1 % par l'actuaire du Régime ce qui avait créé un manque à gagner de 192 millions de dollars (19,2 % de la caisse approximative de 1 milliard de dollars). Ainsi, une version préliminaire de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2010 révèle toujours un déficit de solvabilité de l'ordre de 448 millions de dollars (taux de solvabilité de 73,3 %) et un déficit de capitalisation de l'ordre de 170 millions de dollars (taux de capitalisation de 87,9 %). Notons que la RRQ a récemment imposé de nouvelles normes de pratique pour les actuaires en introduisant de nouvelles tables de mortalité qui ont contribué à augmenter notre déficit de 35 millions de dollars ce qui a pratiquement annulé tous les gains que nous avions générés avec le rendement de la caisse supérieur à la cible de 6,1 %. Toutefois, au 31 décembre 2010, la majeure partie du déficit de capitalisation reste toujours attribuable aux mauvais rendements de 2008.

Amendement au règlement du RRPPUL Nº 28

En date du 20 décembre 2010, le SPUL et l'Employeur ont signé l'amendement N° 28 au règlement du RRPPUL. Au cours de l'année 2009-10, le CSR a contribué à la préparation de cet amendement qui modifiait le taux de cotisation des participantes et participants au RRPPUL.

L'amendement N° 28 prévoit une modification des taux de cotisation à compter du 27 décembre 2010. Notons que ces modifications découlent de la lettre d'entente signée par les instances (SPUL - UL) le

28 avril 2010 portant sur le déficit de capitalisation du régime de retraite. Ainsi, la cotisation salariale a été augmentée à 9 % à compter du 27 décembre 2010.

Notons que lors du dépôt de l'évaluation actuarielle (en août 2011), le règlement du RRPPUL n'aura pas à être modifié à nouveau, car l'article 4.07 est déjà modifié par l'amendement n° 28 afin de prévoir que la cotisation patronale représente la différence entre le coût total du Régime (incluant l'amortissement du déficit de capitalisation) et la cotisation salariale.

Évaluation actuarielle au 31 décembre 2010

Puisque la dernière évaluation formelle du RRPPUL a été effectuée en date du 31 décembre 2007, la prochaine évaluation actuarielle qui doit être déposée à la RRQ doit être effectuée à une date n'excédant pas le 31 décembre 2010. Ainsi, en 2010, le CSR a procédé à la révision des méthodes et hypothèses actuarielles pour l'évaluation au 31 décembre 2010. Les changements proposés visent l'arrimage des hypothèses actuarielles avec la politique de financement établie par la lettre d'entente signée le 28 avril 2010.

La révision des hypothèses a été suggérée par les actuaires du Régime tout en respectant la capacité financière des membres et de l'employeur ainsi que les limites imposées par de saines pratiques actuarielles.

En août 2011, le CR va adopter une évaluation actuarielle au 31 décembre 2010 qui démontrera vraisemblablement que le coût du régime sur base de pérennité s'élève à 17,4 % de la masse salariale. Cette évaluation va aussi nous permettre de fixer le niveau des cotisations salariales (des participantes et participants) à 9,0 % du salaire et de nous renseigner sur le taux de capitalisation et de solvabilité du régime.

L'évaluation actuarielle, au 31 décembre 2010, révèle un déficit de capitalisation de 170,3 millions de dollars, et un déficit de solvabilité de 448,6 millions de dollars. Le déficit de capitalisation s'explique principalement par la diminution des rendements pour les années 2007 et 2008. Notons aussi que l'application, recommandée par la RRQ, de nouvelles normes de pratique actuarielle en 2010 a introduit deux changements notables depuis la dernière évaluation. En premier lieu, une nouvelle table de mortalité (UP94 projetée en 2020) a été prescrite afin de mieux refléter l'espérance de vie actuelle des participantes et participants. En second lieu, une nouvelle méthode de détermination des taux d'intérêt a dû être utilisée aux fins du calcul des valeurs actualisées afin de mieux refléter les conditions des marchés financiers à la date de l'évaluation.

2.3.7 Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives

Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives était composé de :

Marc Desgagné (Faculté de pharmacie), président;

Claude Bazin (Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);

Ghislain Léveillé (École d'actuariat);

Marcel R. Boulay (Médecine sociale et préventive), représentant du président du SPUL.

Pendant la période du 1er juin 2010 au 31 mai 2011, le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives s'est réuni à cinq occasions afin de suivre les travaux du Comité de gestion des assurances collectives (CGAC), donner suite aux différentes demandes provenant des adhérentes et adhérents et formuler diverses recommandations favorisant l'adaptation du régime aux besoins des membres tout en considérant

les coûts de la couverture des risques. Au cours de la dernière année, le surplus accumulé dans le Fonds des prévoyances collectives lors des dernières années a permis de verser une ristourne aux adhérentes et adhérents sous la forme d'une diminution de prime ajustée au régime choisi. Les adhérents et adhérentes ont donc eu l'occasion de constater qu'une gestion rigoureuse de notre régime apporte des dividendes tangibles.

Le bilan du Fonds des prévoyances collectives montre encore un surplus qui sera utilisé pour amortir partiellement les augmentations de primes qui ne manqueront pas de survenir dans les prochaines années.

2.3.8 Le Comité sur les communications

Le Comité sur les communications était composé de :

Philippe Dubé (Histoire), président;

Colette Brin (Information et communication);

Marie J. Lachance (Économie agroalimentaire et sc. de la consommation);

Lyne Létourneaut (Sciences animales) – À partir du 15 octobre 2010;

Jacques Rivet (Information et communication);

Claudette Fortin (École de psychologie), représentante du président du SPUL.

Pendant la période du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011, le Comité sur les communications a tenu sept réunions régulières et quelques réunions spéciales en lien avec les dossiers en production. Au cours de cette période, les activités du comité ont été centrées sur la production et la réalisation d'un album souvenir du 35^e Anniversaire du SPUL, sur la nouvelle image du SPUL-lien ainsi que la production et la réalisation d'un numéro thématique du SPUL-lien sur la féminisation du corps professoral, vol 7, n° 2, intitulé : « UNIVERSITÉe et SOCIÉTÉe ». Celui-ci est disponible sur le site Internet du SPUL. Le comité a également répondu aux demandes d'information du Comité exécutif du SPUL en lien avec l'actualité et les communications.

Pour l'année 2011-2012, le comité prévoit produire des numéros du SPUL-lien, dont la mise en marche du prochain numéro sur le sentiment d'appartenance institutionnelle. Il organisera également, comme le veut la tradition, le cocktail annuel du mois de décembre. Cet événement souligne, entre autres, la Fête de l'Université et permet de réunir les membres du SPUL et les membres retraités associés au SPUL.

2.3.9 Communicateur civique : porte-voix des professeures et professeurs de l'Université Laval

Le communicateur civique est un membre du Conseil syndical. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Enfin, il exprime les préoccupations des professeures et professeurs en lien avec leurs activités professionnelles. La page du communicateur civique est disponible sur le site du SPUL à l'adresse : http://www.spul.ulaval.ca/communicateur-civique/printemps-2010/

En 2010-2011, le Communicateur civique, Jacques Rivet (Information et communication), a publié une douzaine de chroniques sur notre site, en plus d'être intervenu fréquemment au Conseil syndical sur des sujets touchant la vie professorale.

2.3.10 Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs

Le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs était composé de :

Andrée Mercier (Littératures), présidente;

Pénélope Daignault (Information et communication);

Steve Charrette (Biochimie, microbiologie et bio-informatique);

Vincent Joseph (Pédiatrie);

Yvan Leanza (École de psychologie);

Yves Lacouture (École de psychologie), président du SPUL.

Les membres se sont réunis sept fois durant l'année 2010-2011. Outre ses réunions régulières, le comité a tenu trois rencontres d'accueil et d'information pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs. Ces rencontres ont eu lieu le mardi 19 octobre et le jeudi 21 octobre 2010, ainsi que le jeudi 24 février 2011. Ces rencontres de discussion sont très appréciées par les nouvelles professeures et nouveaux professeures et le taux de participation est excellent. Le comité profite de ces rencontres pour identifier des situations ou des problèmes qui mériteraient réflexion (c'est le cas des obligations et informations en matière de francisation notamment qui ne semblent pas clairement transmises aux nouvelles professeures et nouveaux professeurs par le vice-rectorat aux ressources humaines).

Le comité a également organisé une rencontre avec Mme Renée Houde, professeure associée au département de communication sociale et publique de l'UQAM et auteure du livre Des mentors pour la relève (Presses de l'Université du Québec, 2010 pour l'édition revue et augmentée) le 28 avril 2011. Cette rencontre avait pour objectif de discuter du projet de programme de parrainage des nouvelles professeures et nouveaux professeurs avec une spécialiste du sujet.

Les membres du comité ont par ailleurs travaillé à un certain nombre de projets : l'élaboration d'un guide d'aide à l'intégration et un guide thématique « Les professeures et professeurs sous octroi » qui sont disponibles sur le site Internet du SPUL, la publication en novembre 2010 du SPULTIN intitulé « Intégration des nouvelles professeures et nouveaux professeurs - résultats du questionnaire sur le niveau de satisfaction », la révision de la correspondance destinée aux professeures et professeurs nouvellement engagés, et le programme de parrainage.

2.4 Les comités paritaires

2.4.1 Comité paritaire des griefs

Les représentants du SPUL au Comité paritaire des griefs étaient :

Louise Brisson (Biochimie, microbiologie et bio-informatique);

Alban Baudou (Littératures).

Les membres de ce comité se réunissent chaque mois, sauf en juillet, afin de trouver des solutions aux différents griefs avant que ceux-ci ne soient, en l'absence d'entente, retirés ou soumis à l'arbitrage. Les membres sont également disponibles pour discuter et résoudre, avec les représentants patronaux, différents problèmes avant que l'arbitrage ne devienne inévitable.

2.4.1 Comité paritaire sur le rattachement double

Les représentants du SPUL au Comité paritaire sur le rattachement double étaient :

Michèle Auger (Chimie);

Gilles Joncas (Physique, génie physique et optique) – À partir du 24 septembre 2010;

Le comité a été créé pour la durée de la convention collective 2008-2012. Il a pour mandat d'assurer le suivi de la mise en application du chapitre 2.4 *Rattachement double*; de proposer aux parties, le cas échéant, les aménagements requis à la convention; de s'entendre, le cas échéant, sur les ajustements rendus nécessaires à l'application des chapitres 4.1 et 4.2; d'examiner la situation des professeures et professeurs en rattachement double et de proposer aux parties des moyens pour résoudre les problèmes identifiés; de faire rapport aux parties au moins une fois par année, à la date d'anniversaire de la signature de la convention collective.

2.5 Les comités spéciaux

2.5.1 Comité de gestion des assurances collectives

Les représentants du SPUL au Comité de gestion des assurances collectives étaient :

Marc Desgagné (Faculté de pharmacie), président;

Claude Bazin (Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);

Ghislain Léveillé (École d'actuariat);

De façon statutaire, le comité compte cinq membres, dont trois nommés par le SPUL et deux nommés par l'Employeur. Le suivi budgétaire des assurances collectives, le bon fonctionnement du bureau et les demandes particulières des adhérentes et adhérents ont retenu l'attention du comité. Outre la gestion courante des assurances collectives, le comité a étudié les moyens à mettre en œuvre pour réduire la hausse des coûts des régimes d'assurances. Le comité a porté une attention particulière au problème de l'accroissement rapide du coût des médicaments.

2.5.2 Comité de révision de la charge de travail

Les membres du Comité de révision de la charge de travail sont nommés chaque année conjointement par le SPUL et l'Employeur. En 2010-2011, le comité était composé des personnes suivantes :

Membres réguliers :

Andrée Mercier (Littératures) - SPUL;

Alain Laberge (Histoire) - SPUL;

Jean-Paul Laforest (Faculté des sc. de l'agriculture et de l'alimentation) - UL.

Membres substituts:

Anne Chartier (Systèmes d'information organisationnels) - SPUL;

Daniel Turcotte (École de service social) - SPUL:

Mario Marchand (Informatique et génie logiciel) - UL;

Michel De Waele (Histoire) - UL.

Cette année, un dossier de contestation de la charge de travail a été évalué par le comité.

2.5.3 Groupe de travail sur les critères d'application des primes individuelles

Le trésorier du SPUL a analysé les documents transmis par l'Employeur au sujet de l'octroi de primes à certaines professeures et certains professeurs. Après une analyse détaillée, on a conclu que l'Employeur respectait les dispositions de la convention collective relatives aux primes individuelles.

2.6 Les comités ad hoc

2.6.1 Comité ad hoc sur l'éthique de la recherche sur des êtres humains

Le Comité ad hoc sur l'éthique de la recherche sur des êtres humains était formé des membres suivants :

Sylvain-G. Bourgoin (Microbiologie-Infectiologie et Immunologie);

Denis R. Joanisse (Médecine sociale et préventive);

Marie J. Lachance (Économie agroalimentaire et sc. de la consommation):

Jacques J. Tremblay (Obstétrique et gynécologie);

John G. Kingma (Médecine), représentant du président du SPUL.

Le comité *ad hoc* sur l'éthique de la recherche sur des êtres humains a été créé le 26 janvier 2011 et il avait pour mandat d'identifier les contraintes liées au fonctionnement des comités d'éthique de l'Université Laval. Les membres se sont réunis une fois et ils ont produit un sondage dont les questions portaient sur l'organisation de l'information sur le site, le ton adopté dans la correspondance avec les professeures et professeurs, les délais d'attente, etc. Ce sondage a été transmis aux membres du SPUL en mars 2011; un rapport d'analyse sera produit et sera disponible sur le site Internet du SPUL.

2.7 Les communications relevant du Comité exécutif

Le Comité exécutif a informé régulièrement les professeures et professeurs des activités de leur Syndicat, tant en ce qui a trait à la gestion des affaires courantes qu'aux dossiers spéciaux.

2.7.1 Le SPULTIN

Comme mentionnés précédemment, trois numéros du *SPULTIN* ont été publiés au courant de l'année 2010-2011 (voir page 1). Ces *SPULTIN*s, disponibles sur le site Internet du *SPUL*, ont été envoyés en format papier à tous les membres. Notons que le *SPULTIN* est produit sur du papier recyclé.

2.7.2 Le site Internet

Notre site Internet constitue une voie de diffusion rapide des informations de dernière minute en plus de donner accès aux informations utiles à la vie syndicale. Il permet, entre autres, de consulter les guides thématiques, les *SPULTIN*s, les *SPUL-lien*s, la convention collective et les procès-verbaux du Conseil syndical et de l'Assemblée générale.

2.7.3 Le site Intranet

Un site Intranet a été ajouté au site Internet du SPUL. Celui-ci est en fonction pour certains comités du SPUL. Il devrait être mis en place définitivement au courant de l'année. Les membres du SPUL en seront informés.

2.7.4 Rencontres avec les professeures et professeurs

Chaque année, le Comité exécutif du SPUL invite les professeures et professeurs à participer à des rencontres thématiques portant sur les grandes étapes de la carrière universitaire.

◆ Dîner des nouvelles professeures et nouveaux professeurs

Cette année, en collaboration avec le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs, le Comité exécutif a reçu à dîner les nouvelles professeures et nouveaux professeurs le mardi 19 octobre 2010, le jeudi 21 octobre 2010 et le jeudi 24 février 2011. Ces rencontres ont permis de souligner l'arrivée des nouveaux membres du corps professoral et de discuter de questions relatives à leur intégration à l'Université Laval.

Dîner des retraitées et retraités

Les membres du SPUL ayant pris leur retraite entre le 1^{er} septembre 2009 et le 31 août 2010 ont été conviés à un dîner, le mercredi 24 novembre 2010, en compagnie des membres du Comité exécutif, afin de souligner leur départ.

◆ Dîner des agrégées et agrégés

Les professeures et professeurs nouvellement agrégés ont été invités à participer à un dîner, tenu le mercredi 6 avril 2011, pour célébrer cette étape importante de leur carrière.

◆ Dîner des titulaires

Un dîner auquel participaient les membres du Comité exécutif a eu lieu le mercredi 2 juin 2010, afin de féliciter les professeures et professeurs ayant obtenu leur titularisation au cours de l'année.

Dîner des présidentes et présidents des comités du SPUL

Un dîner a eu lieu le mercredi 29 septembre 2010 avec les présidentes et présidents des comités du SPUL. Lors de cette rencontre, plusieurs points ont été discutés, dont les politiques du SPUL, le fonctionnement des comités ainsi que les priorités pour l'année pour chacun des comités.

2.8 Les relations du SPUL sur le campus

2.8.1 L'Employeur et ses représentants

Les relations entre le SPUL et l'Employeur ont été maintenues grâce à des rencontres entre les membres de divers comités paritaires (griefs, régime de retraite, santé psychologique et gestion des assurances collectives). Ces échanges ont permis de résoudre certains problèmes sans avoir recours aux mécanismes plus formels de règlement juridique des différends. Le président du SPUL, Yves Lacouture, et le vice-recteur aux ressources humaines, Michel Beauchamp, se sont également rencontrés à plusieurs occasions, de manière informelle, afin de discuter de différents points en lien avec l'application de la convention collective. Par ailleurs, le président du SPUL a rencontré périodiquement le vice-recteur adjoint

aux ressources humaines, Claude Paradis, afin de faire un suivi concernant l'application de la convention collective.

2.8.2 Les autres syndicats et associations du campus

Plusieurs rencontres avec les dirigeantes et dirigeants des autres syndicats et associations œuvrant sur le campus de l'Université Laval (Rassemblement des syndicats et associations de l'Université Laval – RASUL) ont eu lieu au cours de l'année 2010-2011. Ces rencontres ont rendu possibles des échanges fructueux sur la vie de notre institution et il a permis de poser, à l'occasion, des actions d'intérêt commun. Ainsi, le RASUL a préparé et diffusé une position commune sur la gouvernance de notre institution.

Table intersyndicale:

En plus des rencontres du RASUL, les représentantes et représentants des syndicats ont tenu plusieurs rencontres intersyndicales. Ces rencontres ont permis de discuter des grands enjeux des relations de travail et notamment des négociations en cours et à venir.

2.9 Situation financière du SPUL au 31 mai 2011

Le SPUL gère différents fonds, lesquels sont constitués essentiellement des cotisations de ses membres et des intérêts reçus sur ses placements.

2.9.1 Fonds de fonctionnement

L'excellente situation financière du SPUL s'est maintenue au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mai 2011. L'état des résultats 2010-2011 montre un excédent des produits sur les charges de 1 091 469,03 \$ (produits de 2 315 740,57 \$ et charges de 1 224 271,54 \$)¹. L'excédent est plus élevé que prévu au budget 2010-2011 principalement en raison d'honoraires et frais d'avocats beaucoup moindres qu'estimés en mai 2010. Cette diminution des frais d'avocats résulte d'une volonté du SPUL et de l'Employeur de résoudre préférentiellement les conflits au Comité paritaire avant de faire appel aux conseillers juridiques.

Les prévisions budgétaires adoptées par le Conseil syndical en juin 2011 prévoient des charges plus élevées en raison de notre affiliation à l'ACPPU et à la Caisse de défense de l'ACPPU. L'année financière 2011-2012 se terminera donc avec un excédent moins élevé que lors des dernières années. Selon ses habitudes, le Comité exécutif du SPUL continuera à gérer prudemment les cotisations versées par les membres du Syndicat.

2.9.2 Fonds de réserve

Pendant la dernière année financière, le Fonds de réserve s'est accru de 1 159 531,20 \$ pour atteindre 8 611 286,11 \$, une augmentation de 15,56 %. Cet accroissement du Fonds de réserve est constitué d'intérêts gagnés (196 796,25 \$) et de transferts provenant du Fonds de fonctionnement (962 734,95 \$). Au 31 mai 2011, le montant du Fonds de réserve représentait 7,04 % de la masse salariale. L'article 52 des Statuts du SPUL (modifié en novembre 2008) stipule que le niveau du Fonds de réserve doit

¹ Il faut toutefois remarquer qu'une somme de 425 086,78 \$ doit être déduite des produits et des charges en raison d'une opération effectuée pour le compte du CGAC.

représenter 10 % de la masse salariale. Nous devons donc continuer dans la même voie afin d'atteindre notre objectif au cours des prochaines années.

Dans les derniers rapports, le Comité exécutif du SPUL a souligné à maintes reprises la nécessité de mieux provisionner notre Fonds de réserve afin de faire face au durcissement de la position des administrations universitaires québécoises et canadiennes. La majoration de la cotisation syndicale votée en novembre 2008 (cotisation désormais fixée à 1,5 % du salaire) permet au Syndicat d'accroître plus rapidement son Fonds de réserve et ainsi d'être en meilleure position financière en cas de problème de relations de travail. Au cours de la prochaine année, le Conseil syndical sera à nouveau appelé à autoriser périodiquement le transfert des surplus du Fonds de fonctionnement au Fonds de réserve afin de continuer à progresser vers l'objectif de provisionner le Fonds de réserve jusqu'au taux prescrit par les Statuts. La masse salariale étant maintenant de l'ordre de 125 M \$, il est prévisible que nous atteindrons notre objectif au cours de l'année financière 2014-2015 si nous n'avons pas à puiser dans notre Fonds de réserve d'ici là.

2.9.3 Fonds des prévoyances collectives

Le Fonds des prévoyances collectives est un fonds distinct des Fonds de fonctionnement et de réserve et il sert exclusivement à l'administration des prévoyances collectives. Les contributions de l'Employeur (1,7 % du salaire) et des adhérentes et adhérents sont versées dans ce fonds et servent essentiellement à payer les primes d'assurance santé et d'assurance vie.

2.10 Les relations du SPUL hors campus

Tout au long de l'année 2010-2011, le SPUL a maintenu des contacts réguliers avec les syndicats des professeures et professeurs des autres universités, afin de demeurer informé des dossiers actifs et des négociations en cours dans d'autres universités.

Le 23 mars 2011, des représentants du Comité exécutif du SGPUM sont venus rencontrer les membres du Comité exécutif du SPUL. Étaient présents à cette rencontre, pour le SGPUM : Renée Béland, secrétaire; Jérôme Del Castillo, membre; François Dubé membre et président des chercheures et chercheurs; Laurence Mc Falls, trésorier; Jean Portugais, président. Les représentants du SPUL étaient : Claudette Fortin, vice-présidente; Christiane Kègle, secrétaire; John G. Kingma, vice-président; Yves Lacouture, président; Sylvie Tétreault, vice-présidente. Les discussions ont porté sur les points suivants : 1. Résumé des grands enjeux de la dernière négociation du SGPUM; 2. Stratégies relatives aux augmentations salariales; 3. Régime de retraite; 4. Dispersion géographique (développement de campus régionaux); 5. Négociation de la charge de travail (Crédits bruts et crédits normés et Comité paritaire sur la charge); 6. Affiliation à l'ACPPU – Activités intersyndicales; 7. Cours à distance et Propriété intellectuelle; 8. Position du SGPUM par rapport aux Chaires et aux P.S.O.; 9. Informations sur la convention collective, griefs, animation syndicale et communication. Un compte rendu de cette rencontre intersyndicale a été fait à l'intention des représentants du Comité exécutif du SPUL et celui du SGPUM. D'autres rencontres suivront au cours des prochaines années.

2.11 Membres associés

Au cours de la dernière année, quatre professeures ou professeurs à la retraite ont demandé de devenir « membre associé » du SPUL. Rappelons qu'en vertu des Statuts du SPUL, « [...] les membres associés

ne bénéficient d'aucun des droits réservés aux membres hormis l'accès à l'information à laquelle les membres réguliers ont droit. »

3. Le personnel du SPUL

Une grande partie de l'efficacité de gestion du SPUL est attribuable à l'excellence de son personnel. Comme pour les années passées, le SPUL a pu compter en 2010-2011 sur le travail remarquable de ses trois adjointes administratives, Lucie Blouin, Josée Desgagné, Lucie Hudon, et sur celui de son archiviste documentaliste, Fabienne Migneault.

4. Les perspectives pour l'année 2011-2012

4.1 Négociations

L'année qui s'amorce sera certainement fort occupée et les ressources du SPUL seront mobilisées afin de préparer et d'entreprendre la négociation pour le renouvellement de notre convention collective. Dès l'automne, le Conseil syndical se prononcera sur une proposition afin de former notre comité de négociation. Par ailleurs, le Comité exécutif mettra en branle un processus de négociation afin de préparer les demandes syndicales.

4.2 L'ACPPU

L'année qui s'achève se termine avec le retour du SPUL au sein de l'ACPPU. Les prochains mois seront l'occasion de développer des relations avec cette association fédérative. Ainsi, il nous sera possible de compter sur les ressources de l'association canadienne pour la préparation et la réalisation de la négociation.

4.3 La Gouvernance

La gouvernance de notre institution est un sujet qui demeure préoccupant. Alors que l'Administration de l'Université a annoncé l'amorce d'une consultation sur la question. Le SPUL entend bien être partie prenante afin de défendre la collégialité et le rôle des professeures et professeurs dans notre institution. De plus, le Syndicat gardera ses membres informés des développements et favorisera la plus grande participation des professeures et professeures au processus de consultation.

4.4 La Propriété intellectuelle (Cours à distance)

Dans la mouvance du développement des nouvelles technologies, le SPUL portera un regard attentif aux conditions de travail entourant les cours à distance. La question des droits d'auteurs des cours en ligne fera l'objet d'une veille attentive. Cette question pourrait bien devenir un enjeu important des prochaines négociations.

4.5 Le Régime de retraite des professeurs et professeurs de l'Université Laval (RRPPUL)

Bien que la stratégie défendue par le SPUL pour combler le déficit de la caisse du régime de retraite nous permet un optimisme raisonnable, la question n'est pas encore réglée. Les rendements de la caisse ayant été excellents en 2009 et 2010, le déficit appréhendé est moindre que ce que les premières estimations indiquaient. Il faut toutefois demeurer vigilants et continuer d'étudier des stratégies qui permettront de

renflouer la caisse tout en préservant les bénéfices du régime de façon à amoindrir d'éventuelles iniquités intergénérationnelles. Comme la pérennité du régime est une question de gros sous, elle pourrait aussi devenir un important enjeu des prochaines négociations.

Le président,

Yves Lacouture

En collaboration avec les membres du Comité exécutif, Marcel R. Boulay, trésorier, Claudette Fortin, vice-présidente, Christiane Kègle, secrétaire, John G. Kingma, vice-président et Sylvie Tétreault, vice-présidente.

Le 7 septembre 2011

Annexe A : Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2010-2011

Annexe B : Arrivées et départs des membres du SPUL – Nombre agrégation et titularisation

Annexe C: Rapport annuel du Communicateur civique

ANNEXE A Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2010-2011

ABI-ZEID, Irène	ADAM, Louis	AKOUM, Ali	AMIOT, Jean	
Opérations et systèmes de	École d'actuariat	Obstétrique et gynécologie	Sc. des aliments et nutrition	
décision		grant and an advisor and a		
AUBERT, Marcel	AUGER , Michèle	BAUDOU, Alban	BAZIN, Claude	
Faculté de théologie et de sc.	Chimie	Littératures	Génie des mines, de la	
religieuses			métallurgie et des matériaux	
BEAUCHAMP, Chantal J.	BEAUDOIN, Pierre	BEAULIEU, Berthier	BIRON, Éric	
Phytologie	Économie agroalimentaire et	Sciences géomatiques	Faculté de pharmacie	
	sc. de la consommation		'	
BONIN, Hélène	BONNEAU, Guy	BOSS, Gilbert	BOULAY, Marcel R.	
École des arts visuels	Faculté de théologie et de sc.	Faculté de philosophie	Médecine sociale et	
	religieuses	' '	préventive	
BOULIANNE, Manon	BOURASSA, Bruno	BOURGOIN, Sylvain-G.	BRIN, Colette	
Anthropologie	Fondements et pratiques en	Microbiologie-Infectiologie et	Information et communication	
	éducation	Immunologie		
BRISSON, Josée	BRISSON, Louise	BROCHU, François	BROCHU, Johanne	
Chimie	Biochimie, microbiologie et	Faculté de droit	Ec. sup. d'aménag. du ter. et	
	bio-informatique		dév. rég.	
CARDIN, Jean-François	CARREAU, Madeleine	CARRIÈRE, Monique	CHAHINE, Mohamed	
Études sur l'enseignement et	Pédiatrie	Réadaptation	Médecine	
l'apprentissage		·		
CHAÎNÉ, Francine	CHANDAD, Fatiha	CHARRETTE, Steve	CHARTIER, Anne	
École des arts visuels	Faculté de médecine dentaire	Biochimie, microbiologie et	Systèmes d'information	
		bio-informatique	organisationnels	
CHARTRAND, Suzanne-G.	CHRISMAN, Nicholas	CINQ-MARS, Dany	COMEAU, Yvan	
Études sur l'enseignement et	Sciences géomatiques	Sciences animales	École de service social	
l'apprentissage				
CONSTANTIN, Marc	COSSETTE, Hélène	COUILLARD, Charles	COULOMBE, Daniel	
Géologie et génie géologique	École d'actuariat	Sc. des aliments et nutrition	École de comptabilité	
DAIGNAULT, Pénélope	DE CHAMPLAIN, Alain	DEBIGARÉ, Richard	DÉOM, Esther	
Information et communication	Génie mécanique	Réadaptation	Relations industrielles	
DESGAGNÉ, Marc	DOSTALER, Daniel	DOYON-GOSSELIN, Benoît	DRAINVILLE, André C.	
Faculté de pharmacie	Phytologie	Littératures	Sociologie	
DUBÉ, Danny	DUBÉ, Philippe	DUBOIS, Maxime	DUCHESNE, Carl	
Informatique et génie logiciel	Histoire	Génie électrique et génie	Génie chimique	
		informatique		
DUGUAY, Michel A.	DUMAS, Martin	FAST, Travis William	FORTIER, Richard	
Génie électrique et génie	Relations industrielles	Relations industrielles	Géologie et génie géologique	
informatique				
FORTIN, Claudette	FORTIN, Josée	FOURNIER, Benoît	FRENETTE, Jérôme	
École de psychologie	Sols et génie agroalimentaire	Géologie et génie géologique	Réadaptation	
FRENETTE, Michel	GALLICHAND, Jacques	GAUTIER, Antoine	GIASSON, Luc	
Biochimie, microbiologie et	Sols et génie agroalimentaire	Opérations et systèmes de	Faculté de médecine dentaire	
bio-informatique		décision		
GIGUÈRE, Philippe	GILBERT, Caroline	GRENON, Martin	HAMEL, Thérèse	
Informatique et génie logiciel	Microbiologie-Infectiologie et	Génie des mines, de la	Fondements et pratiques en	
	Immunologie	métallurgie et des matériaux	éducation	
HANIN, Frédéric	HASKELL, Nancy	HÉON, Lucie	HURLEY, Robert	
Relations industrielles	Marketing	Fondements et pratiques en	Faculté de théologie et de sc.	
		éducation	religieuses	

ILIUTA, Maria-Cornelia	IMLAY, Talbot Charles	JOANISSE, Denis R.	JONCAS, Gilles	
Génie chimique	Histoire	Médecine sociale et	Physique, génie physique et	
Come or minique	Thotono	préventive	optique	
JOSEPH, Vincent	JOURNEAULT, Marc	JUHÀSZ, Julianna	KABLAN, Serge	
Pédiatrie	École de comptabilité	Faculté de pharmacie	Management	
KASZAP, Margot	KEATING, Bernard	KÈGLE, Christiane	KIMBALL, Anessa	
Études sur l'enseignement et	Faculté de théologie et de sc.	Littératures	Science politique	
l'apprentissage	religieuses	Littorataros	Colorido politiquo	
KINGMA, John G.	KINKEAD, Richard	LACHANCE, Marie J.	LACOUTURE, Yves	
Médecine	Pédiatrie	Économie agroalimentaire et	École de psychologie	
	- Galdano	sc. de la consommation	Looie do poyenciogio	
LAFOREST, Guy	LAPOINTE, Claire	LAGACÉ, Robert	LARIVIÈRE, Dominic	
Science politique	Fondements et pratiques en	Sols et génie agroalimentaire	Chimie	
	éducation			
LEANZA, Yvan Raffaele	LEE-GOSSELIN, Hélène	LEFRANÇOIS, Michel	LEROUX, Gilles	
École de psychologie	Management	Sciences animales	Phytologie	
LÉTOURNEAU, Lyne	LÉVEILLÉ, Ghislain	LUCBERT, Françoise	MARSAN, Josianne	
Sciences animales	École d'actuariat	Histoire	Systèmes d'information	
			organisationnels	
MATHIEU, Louise	MERCIER, Andrée	MOINEAU, Sylvain	NADEAU, Luc	
Faculté de musique	Littératures	Biochimie, microbiologie et	Éducation physique	
1		bio-informatique	, , , , , , ,	
NAULT, François	NAYLOR, David	NIQUETTE, Manon	OUELLET, Denise	
Faculté de théologie et de sc.	École des arts visuels	Information et communication	Sc. des aliments et nutrition	
religieuses				
PAPADOPOULOU, Barbara	PÂQUET, Martin	PARÉ, Paul-Victor	PASTINELLI, Madeleine	
Microbiologie-Infectiologie et		École de comptabilité	Sociologie	
Immunologie		·	Ŭ	
PELLETIER, Geneviève	PÉPIN, Steeve	PETERS, Valerie	PICHÉ, Denise	
Génie civil et génie des eaux	Sols et génie agroalimentaire	Faculté de musique	École d'architecture	
PIRON, Florence	POIRIER, Sylvie	POTVIN, André	PROVENCHER, Ysabel	
Information et communication	Anthropologie	École d'architecture	École de service social	
RICHARD, Marc J.	RICHELIEU, André	RIGAUX-BRICMONT, Benny	RIVET, Jacques	
Génie mécanique	Marketing	Marketing	Information et communication	
ROBERGE, Marc-André	ROBERT, Jean-Loup	ROBITAILLE, Jean	RODRIGUEZ-PINZON, Manuel J.	
Faculté de musique	Génie civil et génie des eaux	Économie agroalimentaire et	Ec. sup. d'aménag. du ter. et	
·	_	sc. de la consommation	dév. rég.	
ROUX, Dominic	ROY, Marie-Christine	SAVARD, Pierre	SCHNEIDER, Cyril	
Faculté de droit	Systèmes d'information	Biologie moléculaire,	Réadaptation	
	organisationnels	biochimie médicale et		
		pathologie		
SOLIZ, Jorge	SOUIDEN, Nizar	ST-HILAIRE, Marc	TEASDALE, Normand	
Pédiatrie	Marketing	Géographie	Médecine sociale et	
			préventive	
TESSIER, Philippe	TÉTREAULT, Sylvie	THIBAULT, Simon	TREMBLAY, Angelo	
Microbiologie-Infectiologie et	Réadaptation	Physique, génie physique et	Médecine sociale et	
Immunologie		optique	préventive	
TREMBLAY, Gilles	TREMBLAY, Jacques J.	TRUDEL, Louis	ŢURCOTTE, Daniel	
École de service social	Obstétrique et gynécologie	Réadaptation	École de service social	
VAILLANCOURT, Josée	VALLIÈRES, Annie	VIENS, Chantal	VILLENEUVE, Patrick	
Faculté de musique	École de psychologie	Faculté des sc. infirmières	École de service social	
VINCENT, Michel				
	VOYER, Philippe			
Biologie moléculaire,				
	VOYER, Philippe			

ANNEXE B

Arrivées et départs des membres du SPUL – Nombre agrégation et titularisation par Faculté

	Nombre d'engagement	Nombre de départs (exception décès)	Titularisation (Au 1 ^{er} juin 2010)	Agrégation (Au 1 ^{er} juin 2010)
Aménagement, architecture et arts	2	2	0	2
visuels	<i>-</i>	2	0	1
Droit	5	2	0	I .
Foresterie, géographie et géomatique	3	1	2	2
Lettres	4	7	4	4
Médecine	16	6	13	6
Médecine dentaire	0	0	1	
Musique	0	0	1	1
Pharmacie	2	1	0	2
Philosophie	1	1	0	1
Sciences de l'administration	11	4	4	7
Sc. de l'agriculture et de l'alimentation	0	2	6	1
Sciences de l'éducation	5	1	0	1
Sciences et génie	8	12	10	8
Sciences infirmières	3	0	5	0
Sciences sociales	3	5	5	11
Théologie et sc. religieuses	0	1	1	1

ANNEXE C



Communicateur civique Rapport d'activité pour la période d'octobre 2009 à mai 2011 par Jacques Rivet Ph.D., cc

Le communicateur civique est entré en fonction le 23 octobre 2009, à la suite de son élection au Conseil syndical. Sa première page Web a cependant été mise en ligne en janvier 2010 en raison du réaménagement du nouveau site Internet du SPUL.

Une quarantaine de professeures et professeurs ont témoigné de leurs activités ou leurs propos ont été rapportés dans les 11 pages Web rédigées entre janvier 2010 et mai 2011 inclusivement. Toutes ces pages sont archivées sur le site Internet du SPUL.

Durant ces 18 mois d'existence, le communicateur civique a contacté et s'est entretenu avec un grand nombre de collègues à l'Université dans le cadre de sa fonction. Il a innové en réalisant des reportages sur l'enseignement de professeures et professeurs, soit en les rencontrant à leur bureau, soit à partir de leur salle de cours. Dans les circonstances, cela lui a permis de les photographier sur le lieu même de leur travail.

Il a rédigé plusieurs comptes rendus des séances du Conseil universitaire (CU), dont il est aussi un délégué en provenance de son unité de rattachement : la Faculté des lettres. À ce sujet, le deuxième mandat qu'il complètera en octobre prochain ne lui permettra plus d'y assister à ce titre. La conséquence sera qu'il ne pourra plus poser de questions selon son habitude, bien qu'il lui sera possible d'assister aux futures séances du CU en tant qu'observateur.

Le communicateur civique a aussi assisté à des réunions syndicales dont les comptes rendus ont été diffusés sur le site du SPUL: 1) la rencontre d'information sur la direction de programme du 10 mars 2010; 2) la séance du Conseil syndical du 21 mai 2010; 3) la rencontre d'information sur l'agrégation et le renouvellement de contrat du 26 mai 2010; 4) l'Assemblée générale du SPUL du 12 novembre 2010. À l'occasion de la nouvelle année 2011, il a demandé à certains

membres du Conseil syndical d'exprimer leurs souhaits personnels dans une perspective universitaire lesquels ont été mis en ligne sur le site du SPUL.

Enfin, le communicateur civique tient à souligner deux points importants. D'abord, tout article qu'il rédige sur les activités universitaires de ses collègues leur est soumis pour approbation avant sa mise en ligne. Puis, il a rencontré un accueil toujours très courtois de la part des collègues qu'il a contactés au cours de cette période de son mandat. Et c'est grâce à leur collaboration, souvent empressée, qu'il a pu réaliser son travail.

L'avenir me semble tout tracé en fonction de ce que j'ai accompli jusqu'à maintenant. Je mentionnerais, cependant, deux approches à développer : premièrement, accroître, dans la mesure du possible, la diversité des comptes rendus des activités d'enseignement et de recherche des professeures et professeurs en les observant à partir des lieux mêmes de leur réalisation; deuxièmement, présenter des témoignages de celles-ci et ceux-ci à propos de leur participation à la gestion pédagogique des études et à propos de leur fonction de conseiller auprès de la gent étudiante, particulièrement aux deuxième et troisième cycles.

En terminant ce premier rapport d'activité, j'aimerais évoqué l'idée de la création d'un « comité consultatif sur la communication civique (CCCC) », qui aurait pour mandat de conseiller le communicateur civique ou la communicatrice civique dans l'exercice de son rôle de porte-voix des professeures et professeurs de l'Université Laval. Composé d'un certain nombre de professeurs titulaires et de quelques professeurs à la retraite, tous élus par le Conseil syndical pour un mandat de deux ans, ce comité se réunirait deux fois l'an, à l'automne et à l'hiver. Chaque année, il présenterait un rapport au Conseil syndical de ses recommandations et de ses suggestions relativement à cette fonction. Ce comité serait présidé par le communicateur civique ou la communicatrice civique. Son rôle en serait un de sensibilisation du communicateur civique ou de la communicatrice civique aux besoins variés que ressentent les professeures et professeurs de témoigner, à l'occasion, des défis autant que des obstacles que leur pose leur vécu professionnel.

Jacques Rivet, cc (SPUL) Le 16 mai 2011